



Déclaration liminaire CTM du 01 décembre 2015

Avant d'aborder plus précisément l'ordre du jour, nous souhaitons revenir sur le contexte d'état d'urgence au regard de la lettre de M Sapin en date du 25 novembre. Il écrit comme un leitmotiv, je cite : « trouver ensemble le moyen de faire du dialogue social l'outil privilégié au service de la cohésion de notre communauté de travail ».

Pour la CGT il ne peut y avoir de relations sociales sans libertés syndicales, à ce titre nous dénonçons la garde à vue de syndicalistes CGT Solidaires et FSU suite à leur interpellation dimanche dernier place de la République. Dès demain toute la CGT est mobilisée pour dénoncer les différentes opportunités qui sont saisies par le gouvernement et le patronat pour entraver le mouvement social alors que dans le même temps sont autorisées les manifestations commerciales y compris sur la voie publique.... Encore une fois le gouvernement a choisi son camp !

Le camp de la régression sociale ! Alors que les attaques contre le monde du travail se multiplient, que les entreprises continuent à licencier, que le gouvernement poursuit sa politique d'austérité, poursuit et annonce de nouvelles réformes régressives (droit du travail, financement du logement social, plan dit de modernisation Ressources Humaines de la Fonction Publique de l'Etat, réforme territoriale, réforme de l'Etat, attaques massives contre les services publics...) Bercy n'est pas en reste, nous notons que les annonces budgétaires concernant la Douane ont été diffusées par voie de presse (Les Echos) avant même la communication de ces informations aux organisations syndicales...

S'agissant de ce CTM, la lettre du ministre M Sapin est une fin de non recevoir face aux légitimes revendications défendues depuis des années par les personnels.

- Le dispositif Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, alors que ce dispositif est majoritairement rejeté et que dans certains ministères il sera probablement neutralisé (justice et intérieur), M Sapin nous vend une adhésion « sans douleur » à ce dispositif...
- Le désaccord Parcours Professionnel Carrière Rémunération sera mis en

œuvre au 1er janvier 2016, exactement dans un mois..alors qu'une majorité d'organisations syndicales ne l'ont pas signé...

- Égalité professionnelle, alors que le Plan a été rejeté, là aussi, par une majorité d'organisations syndicales, ce plan comme PPCR sera mis en œuvre...
- Réforme territoriale, réforme de l'Etat, le ministre valorise l'autonomie des deux ministères de Bercy en matière d'organisation (hors REforme de l'Administration Territoriale de l'Etat) alors que la circulaire de M Valls en date du 18 novembre précise la charte de déconcentration qui inclut les administrations de Bercy dans la modularité de l'organisation territoriale et/ou la répartition des missions entre services déconcentrés....

Et toujours aucune réponse sur :

le dossier « missions » et avenir des administrations de Bercy , encore renvoyé à un prochain CTM
sur le dossier correctif B en A (enjambement mesures Jacob)

Pour la CGT, il est urgent d'ouvrir plusieurs dossiers avant la fin de l'année, le prochain CTM du 14 décembre pourrait être la réunion institutionnelle de lancement de concertations voire de négociations **sur plusieurs thèmes :**

- **Sur les conditions de vie au et hors travail**

Sur les mesures de sécurité et de protection à mettre en œuvre pour les agents et les usagers et la réunion en urgence de tous les CHSCT locaux mais aussi les conditions de vie au travail des agents puisque les réunions CHSCTM sont depuis des mois sans contenu réel.

Nous tenons à vous alerter sur la situation des agents CCRF de Roissy qui suite aux mesures de sécurité sont fouillés (y compris par palpations) 10 fois par jours par des agents de sécurité d 'entreprises privés, ils demandent votre intervention immédiate pour que ces méthodes cessent au plus vite.

M Fichten précisera nos propositions dans le cadre de ce point inscrit à l'ordre du jour.

S'agissant de l'action sociale et des ponctions budgétaires prises sur les offres proposées aux agents, une négociation immédiate doit s'ouvrir comme le précise la loi sur la rénovation du dialogue social pour que l'accès à l'action sociale soit un droit pour toutes et tous actifs et retraités.

- **Sur un moratoire sur toutes les réformes en cours** qui détruisent les moyens d'intervention des administrations et services économiques et

financiers et qui détruisent aussi les collectifs de travail.

Nous exigeons l'ouverture immédiate d'une concertation pour aboutir à une négociation sur la réhabilitation de nos missions et l'allocation de moyens supplémentaires (personnels et matériels) sur l'ensemble de notre périmètre d'intervention.

Missions qui dans la lutte contre la barbarie sont essentielles, un groupe de travail dédié devra être opérationnel sur les missions de contrôle et aboutir à des propositions concrètes dans leur dimension finances.

La même méthode doit être mise en œuvre sur les missions attachées à la protection environnementale. Qu'il s'agisse de la norme et le contrôle économique, l'information et la statistiques environnementale, la fiscalité et le financement pour un autre mode de production respectueux du vivant.

Renforcer les dispositifs législatifs sans les assortir de moyens humains et matériel n'est qu'un exercice de propagande.... Exemple l'amendement « Palmyre » contre le pillage et le trafic des œuvres d'art, amendement qui ne peut être suivi d'effet sans création d'emplois « finances ».

Plus précisément, la lettre de M Parent aux organisations syndicales de la DGFIP peut être résumée ainsi : « circulez il n'y a rien à voir »...

Nous attendons, aussi, avec grand intérêts les conclusions de la mission CCRF mais surtout les arbitrages qui vont suivre...

Nous attendons également toujours les suites du GT du 4 Mars 2013 (bientôt 3 ans) qui a acté le principe de discussions dédié à l'avenir des politiques publiques industrielles et des agents des « finances industries » notamment sur leurs missions attachées aux site dits sensibles...

Toujours aucune réponses aux suites données par le ministère aux interpellations des organisations syndicales de L'INSEE, administration très fortement impactée par la réforme territoriale.

Pour l'administration Centrale,

Suite à leur action récente et au groupe de travail du 26 novembre, les personnels des GRID soulèvent la question de l'adéquation missions/moyens pour exercer leur mission « fonction support » de proximité essentielle au bon fonctionnement des services. Monsieur le secrétaire général vous pouvez leur attribuer la distinction honorifique prévue dans l'opération « bercy simple » que vous lancez.... Ils ont d'ores et déjà formulé nombreuses propositions pour

améliorer le service rendu aux usagers !

- **Sur les droits et garanties des agents**, là aussi le lancement d'un cycle de négociations ouvertes sur l'emploi (recrutement massif , formation, qualification, déroulement de carrière), salaires, temps de travail

Avant de conclure nous souhaitons faire un point particulier sur les annonces de M Eckert (réunion de ce matin). Nous sommes atterrés par le tour de « passe-passe » qui transforme 1000 emplois annoncés en 500 budgétés... Atterrés aussi par le maintien du Projet Stratégique Douane alors même que les missions douanières ont été de fait reconnues comme essentielles dans la lutte contre le terrorisme.

L'affectation des emplois créés ne concernerait que les services de surveillance et de renseignements alors que les services des opérations commerciales participent pleinement de la lutte contre tous les trafics par leurs missions de contrôle direct dans les entreprises. Ces décisions nous font craindre le pire sur l'éventualité de redéploiement budgétaires entre les autres administrations de Bercy et l'administration douanière...

En conclusion nous ne renoncerons jamais à défendre les intérêts des travailleurs, La CGT choisit résolument l'option du combat pour la justice sociale, pas plus qu' il n'y a de trêves dans les attaques contre le monde du travail il n'y aura de trêves dans l'action syndicales pour le progrès social.

Montreuil le 01 décembre 2015